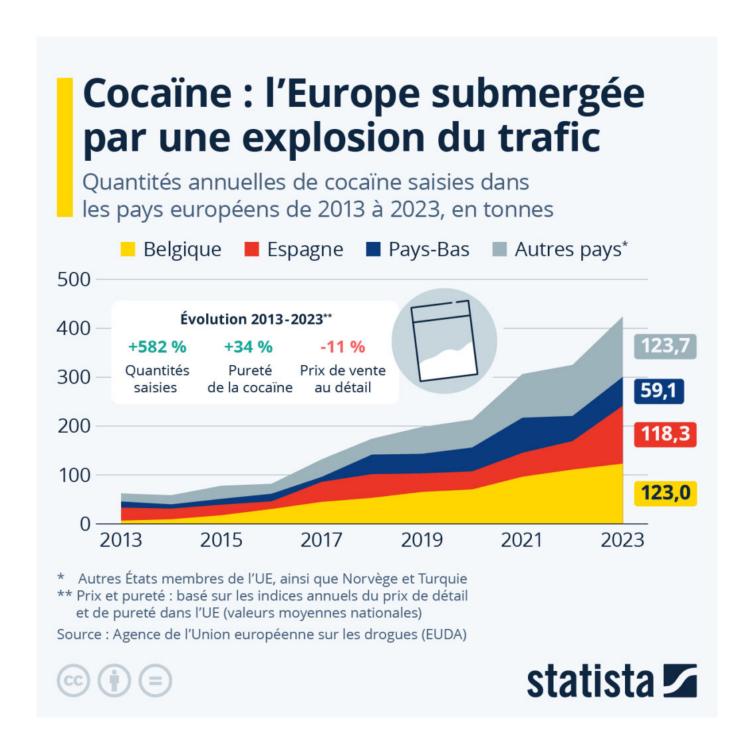


Cocaïne : l'Europe submergée par une explosion du trafic







Pour la septième année consécutive, des quantités records de <u>cocaïne</u> ont été saisies en Europe, comme le révèlent les <u>données</u> d'un rapport publié début juin 2025 par l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA). En 2023, dernière année pour lesquelles les chiffres sont disponibles, autour de 420 tonnes de cocaïne ont été confisquées par les autorités des pays européens (419 tonnes dans l'UE, 424 tonnes en ajoutant la Norvège et la Turquie). Comme le montre notre infographie, au cours de la décennie écoulée, les quantités saisies sur le continent ont ainsi presque été multipliées par sept, passant d'environ 60 tonnes en 2013 et en 2014, à plus de 400 tonnes dernièrement. Trois pays, la Belgique (123 tonnes), l'Espagne (118 tonnes) et les Pays-Bas (59 tonnes), ont réalisé à eux seuls 71 % des saisies européennes en 2023. Ils représentent les principales voies d'acheminement de cette <u>drogue</u> en Europe, même si les points d'entrée se diversifient depuis quelques années.

Comme l'indique également notre infographie, parallèlement à l'explosion des saisies de cocaïne dans la région, son prix de vente au détail a légèrement baissé : -11% en moyenne dans l'UE de 2013 à 2023 selon l'EUDA, et ce alors même que sa teneur en principe actif (ou pureté) a augmenté : +34% sur la même période. En tenant compte de l'évolution d'autres indicateurs, comme la hausse des <u>détections de résidus de cocaïne dans les eaux usées</u>, cela suggère que la disponibilité et l'accessibilité de cette drogue s'est considérablement développée en Europe, avec une hausse notable des niveaux de consommation et une diffusion géographique et sociale plus large.

En conséquence, comme le rapporte l'EUDA, cette drogue a un impact négatif croissant sur la santé publique en Europe. La cocaïne est la deuxième drogue illicite la plus fréquemment signalée par les patients européens qui entament pour la première fois un traitement contre la toxicomanie, et c'est désormais également la substance la plus fréquemment signalée dans les cas d'intoxication aiguë liés aux drogues par les hôpitaux du réseau européen Euro-DEN.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Avignon : Cécile Helle demande des renforts de Police sur le quartier de la Rocade

28 novembre 2025 |



Ecrit par le 28 novembre 2025



Un nouvel épisode de la lutte que se livrent les groupes de trafiquants de drogue a eu lieu en pleine journée au sein du quartier de la Rocade à Avignon ce samedi 16 mars. Même si aucune conséquence dramatique n'est à déplorer, les nombreux échanges de tirs inquiètent les habitants.

C'est pourquoi Cécile Helle, maire d'Avignon, s'est entretenue Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, pour lui renouveler sa demande de renforcer la présence policière en urgence sur ce quartier. « Nous devons pouvoir assurer à tous les habitants, et ce, quel que soit leur lieu de résidence, le même niveau de sécurité, a-t-elle déclaré. Il nous faut rassurer et sécuriser en augmentant significativement le nombre de patrouilles de police. »

L'élue a également demandé à ce que des renforts de police nationale soient dépêchés à Avignon. Une nouvelle rencontre entre Cécile Helle et Thierry Suquet devrait avoir lieu ce mardi 19 mars.



Pernes-les-Fontaines : 70 gendarmes pour un coup de filet anti-drogue



Après avoir enquêté depuis l'été, les gendarmes Vauclusiens viennent de passer à l'action pour démanteler un réseau de trafiquants de drogue dans le Comtat.

Au cours de l'été 2023, la COB (Communauté de brigades) de gendarmerie de Pernes-les-Fontaines (regroupant les brigades de Pernes-les-Fontaines et d'Entraigues-sur-la-Sorgue) a ouvert une enquête relative à un trafic de produits stupéfiants sur la commune de Pernes-les-Fontaines.



Les investigations réalisées ont permis d'identifier un réseau bien structuré et de localiser des lieux pouvant servir au stockage et au conditionnement de produits stupéfiants servant à alimenter des points de revente de produits stupéfiants à Carpentras, notamment dans les cités du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac. Une information judiciaire était alors ouverte par le parquet de Carpentras.

Le 17 octobre, une vaste opération judiciaire mobilisant plus de 70 gendarmes et visant à démanteler ce réseau a été lancée avec au bilan :

- 14 individus étaient interpellés et placés en garde-à-vue des chefs de trafic de stupéfiants, association de malfaiteurs et détention d'arme (6 des personnes placées en garde à vue étaient mineurs dont 2 âgés de moins de 16 ans).
- 11 des gardés à vue ont été déférés et mis en examen. Parmi eux, 3 ont été placés sous contrôle judiciaire dont 1 placé en centre éducatif fermé, et 8 ont été placés en détention provisoire.

9kg de drogues saisies

Les perquisitions ont aussi permis de saisir plus de 4kg d'herbe de cannabis, près de 3kg de résine de cannabis, ainsi que 2kg de cocaïne. La plupart de ces produits stupéfiants étant conditionnés sous forme de plus de 3 000 capsules prêtes à la vente. La valeur de revente estimée de ces produits stupéfiants saisis était évaluée à 150 000€.

Dans le même temps, les gendarmes vauclusiens ont aussi saisi 2 véhicules ainsi que 6 000€ en liquide.

L.G.

Triste record de victimes du narcobanditisme à Marseille



Triste record de victimes du narcobanditisme à Marseille

Victimes (directes/collatérales) de règlements de comptes liés au trafic de drogue, dans les Bouches-du-Rhône *



^{*} Ces chiffres sont des estimations basées sur les conclusions des forces de l'ordre. Sources: Ministère de l'Intérieur, La Provence, recherches Statista











Le dimanche 10 septembre, vers 23 heures, une fusillade éclate dans la cité Saint-Thys, dans le 10^e arrondissement de Marseille, quartier d'habitude tranquille, même s'il abrite un point de deal. Une balle perdue atteint en pleine tête une jeune femme de 24 ans, dans sa chambre. Socayna est décédée quelques jours plus tard des suites de ses blessures.



Depuis le début de l'année, le parquet de Marseille a été saisi de 94 faits d'homicide dans un contexte de bande organisée avec utilisation d'une arme de guerre, dont 92 pour la seule ville de Marseille. Les autorités décomptent actuellement 44 morts et 109 blessés, à Marseille et dans ses alentours, lors de règlements de comptes liés au trafic de drogue, le plus souvent à coup de tirs de fusil d'assaut de type Kalachnikov. Cette année, le nombre de fusillades entre gangs rivaux, s'affrontant pour le contrôle de points de deal ou simplement par vendetta, s'est multiplié.

D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, compilés par le journal <u>La Provence</u>, 2023 est d'ores et déjà l'une des années les plus meurtrières jamais recensées, dépassant le bilan à l'époque record de 2021. Une « dynamique particulièrement inquiétante », d'après la procureure de la République de Marseille, Dominique Laurens, qui avait dénoncé en avril cet <u>engrenage de violence</u> auquel les forces de l'ordre peinent à faire face, et dont les principales victimes semblent être de plus en plus jeunes.



Triste record de victimes du narcobanditisme à Marseille

Victimes (directes/collatérales) de règlements de comptes liés au trafic de drogue, dans les Bouches-du-Rhône *



^{*} Ces chiffres sont des estimations basées sur les conclusions des forces de l'ordre. Sources : Ministère de l'Intérieur, La Provence, recherches Statista





Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Valentine Fourreau, Statista.





Trafic de drogue : opérations coup de poing des policiers Vauclusiens à Carpentras et Avignon



Le 16 mai dernier, la police nationale de Vaucluse a su que trois jeunes armés étaient entrés dans un bâtiment du quartier du Pous du Plan à Carpentras. Un dispositif a été alors mis en place immédiatement : la Bac (Brigade anti-criminalité) d'Avignon était sollicitée en renfort du GSP (Groupe de sécurité de proximité), de police secours et des gendarmes présents sur la circonscription, tandis que la police municipale sécurisait l'entrée du quartier.

« Une partie de la cité sensible, en proie au trafic de drogue, était bouclée pour deux heures, précise la



police nationale de Vaucluse. La Bac d'Avignon, appuyée par le GSP de Carpentras, pénétrait dans les lieux qui étaient vide de tout occupant. »

La perquisition permettait cependant de découvrir 1,6kg de résine de cannabis, 42,5g d'herbe de cannabis et 243g de cocaïne. De plus, des armes étaient découvertes : deux fusils à pompe, un pistolet 7.65 dont le chargeur était approvisionné à 5 cartouches, un pistolet 9 mm approvisionné à 2 cartouches. En outre 48 cartouches ont été découvertes (35 de calibre 12 et 13 de calibre 9.72, équivalent du 7.62).

Descente des stups dans la cité Louis-Gros

Par ailleurs, quasiment dans le même temps, les policiers du département a procédé à une autre intervention dans la cité des papes. Dans le contexte de règlements de compte sur Avignon ces derniers mois, la brigade des stupéfiants de la Sûreté Départementale surveillait ainsi depuis plusieurs semaines le quartier Louis-Gros pouvant servir de base arrière pour le stockage de stupéfiants et d'armes.



Détails des saisies menées par la brigade des stupéfiants de Vaucluse dans la cité Louis-Gros à Avignon. © Police nationale de Vaucluse/Facebook

28 novembre 2025 |



Ecrit par le 28 novembre 2025

Un couple soupçonné de servir de nourrice était interpellé, le 16 mai dernier également, par les 'stups' assistés de la Bac et placés en garde à vue. La perquisition à leur domicile avec l'assistance des unités cynophiles d'Avignon et de Nîmes entraînait la saisie de 13kg de cannabis, de matériel de conditionnement, d'un chargeur de pistolet automatique, d'une crosse de kalachnikov, d'un gilet pareballe, et d'un grand nombre de munitions notamment kalachnikov.

Lors des auditions, la femme reconnaissait stocker les stupéfiants depuis un an contre rémunération et sans aucune contrainte ni menace. Plus de 150kg de résine de cannabis auraient transité dans l'appartement sur la période.

« Le couple a été déféré le 17 mai pour y être jugé en comparution immédiate, précise la DDSP 84 (Direction départementale de la sécurité publique) de Vaucluse. Il était décidé du maintien en détention du couple jusqu'à la date du jugement fixée au 5 juin prochain. »

L.G.

(Vidéo) Les douaniers d'Avignon félicités pour 3 tonnes de cannabis cachées dans des cagettes de tomates





« Je félicite les douaniers d'Avignon qui viennent de réaliser la plus importante saisie douanière de cannabis sur le territoire national depuis octobre 2018 », commente <u>Olivier Dussopt</u>, ministre délégué chargé des Comptes publics, vendredi 16 avril.

Les douaniers d'Avignon ont saisi plus de 3 tonnes de résine de cannabis conditionnées sous forme de tomates, le 14 avril dernier. La valeur de la marchandise est estimée à près de 20 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail. Suite à un contrôle à la barrière de péage d'Arles, sens Espagne-Italie, sur un camion frigorique marocain avec deux personnes à bord, la brigade a mis la main sur 26 palettes de tomates comportant des boules de résine de cannabis enrobées de cellophane. Le chien antistupéfiant a permis de trouver 3 002,4 kg de résine de cannabis, rapidement extraits du chargement et saisis. Les deux occupants du camion ont été placés en retenue douanière et le Parquet immédiatement informé.

La précédente saisie douanière de cannabis d'une telle envergure sur le territoire national remonte au 6 octobre 2018, date à laquelle les agents de la brigade de Nîmes avaient intercepté 3,1 tonnes de résine de cannabis.